

Conseil du Centre

81^e session, Turin, 25-26 octobre 2018

CC 81/6

POUR INFORMATION

SIXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions administratives

Introduction

1. Conformément à la priorité attribuée à la modernisation des installations du campus dans le Plan stratégique du Centre pour 2012-15, et compte tenu des résultats d'une enquête interne entreprise en 2014, un Plan directeur pluriannuel à horizon mobile a été défini qui inclut tous les grands projets d'entretien et de rénovation pour la période 2016-17.
2. Ce Plan directeur a mis à profit le cadre de planification à moyen terme présenté dans le Plan stratégique et le programme et budget de la période biennale 2016-17.
3. Les objectifs du Plan directeur sont: a) d'assurer aux projets les plus importants sur le campus un financement, une planification et une mise en œuvre adéquats, avec un minimum de perturbations dans les opérations et conformément aux normes de qualité les plus élevées; b) de faire en sorte qu'il existe une cohérence globale entre les différentes interventions, y compris les projets mineurs; et c) que les ressources financières fassent l'objet d'une surveillance appropriée et que des économies globales soient réalisées. Le Plan directeur assure également la prise en considération, dans la planification et la réalisation de chaque intervention, des thèmes dominants: sécurité, santé et sûreté, environnement, gestion des risques, accueil et simplification.

Projets d'infrastructure

4. Un projet de rénovation a été mis en place afin d'amener au plus haut niveau la réception et les parties communes de l'hôtel. Ce projet a été achevé en ce qui concerne la rénovation des gymnases et la création d'un magasin; une salle de méditation et un espace bien-être disponible pour tous les hôtes suivront, en fonction de la situation budgétaire.
5. La rénovation des pavillons Africa 10 et 11 a été mise en attente pour des raisons budgétaires.
6. Un certain nombre d'interventions relevant de la maintenance préventive, de l'entretien courant et des réparations ordinaires sont devenus nécessaires pour faire face à l'obsolescence progressive des locaux.

Sécurité et santé

7. Conformément à l'engagement du Centre d'assurer à la communauté du campus les niveaux de santé et de sécurité les plus élevés, plusieurs projets ont été achevés ou doivent être exécutés.
8. L'audit de la sécurité et de la santé au travail (SST) à travers le Centre, qui a servi à évaluer et à gérer les risques en matière de SST grâce à tout un ensemble de mesures d'atténuation hiérarchisées, s'est achevé en 2017 et ses résultats ont été diffusés. L'évaluation de la sécurité couvrant tous les aspects de la SST (organisation et infrastructures) est une obligation en vertu des normes de sécurité italiennes et européennes. Le Centre utilise ces dernières comme cadre de référence légal en matière de SST.
9. S'il a estimé les systèmes de gestion des risques pour la SST en place au Centre normaux, l'audit a identifié quelques améliorations nécessaires dans certains domaines. Les conclusions de l'audit ont été analysées et intégrées dans un plan de mise en œuvre articulé. Dans la mesure où des travaux de maintenance extraordinaire et des interventions sur les infrastructures et les bâtiments seront nécessaires pour aborder des risques spécifiques pour la sécurité, le Centre entamera des discussions directes avec la Ville de Turin qui, en tant que propriétaire des lieux, est responsables de ces travaux en vertu de la Convention entre la Ville de Turin et l'Organisation internationale du Travail du 29 juillet 1964. Le Conseil sera informé de toute évolution de ces discussions.

Sûreté

10. En ce qui concerne la sécurité,
 - un processus complet et détaillé est maintenant en place, renforçant la collaboration et la réputation de la Centre vis-à-vis des ambassades des pays Schengen dans le monde entier, afin de prévenir et de gérer les cas de participants manquants;
 - les règles et procédures en matière d'accès des visiteurs et des personnes extérieures au campus ont été renforcées.

Écologisation du campus

11. Le Centre continue à rechercher le niveau le plus élevé en termes de sensibilisation à l'environnement et d'éco-durabilité. La communauté du campus dans son ensemble est impliquée dans la promotion et la mise en œuvre de cette politique.
12. Le Centre s'est formellement doté en 2017 d'une politique de durabilité environnementale, qui établit un Comité sur la durabilité environnementale et expose la configuration du système de gestion environnementale.
13. En collaboration avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les émissions inévitables peuvent être compensées par l'achat de « crédits de carbone ». Depuis 2016, le Centre est climatiquement neutre..
14. Les initiatives suivantes, coordonnées par le Groupe consultatif pour un campus vert dans le cadre de son plan pluriannuel, sont alignées sur le plan d'action pour la durabilité environnementale récemment lancée au siège:

-
- célébration de journées consacrées à l'environnement et soutien à plusieurs initiatives vertes des Nations Unies, internationales ou locales;
 - poursuite de la campagne de sensibilisation « *Waste is a resource* » afin d'améliorer le niveau de tri et de recyclage des déchets. Le Centre adhère également à l'initiative d'inventaire annuel des données sur les déchets des Nations Unies;
 - inclusion de mesures d'efficacité énergétique dans tous les projets de rénovation;
 - collaboration avec le Festival du film environnemental de Turin, qui a lieu chaque année. Ce partenariat a permis l'organisation d'événements conjoints lors de l'édition 2017 du festival , ainsi que la projection de documentaires et l'accueil de conférences sur le campus.

Turin, octobre 2018